

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 14906 Numéro SIREN : 821 122 223 Nom ou dénomination : 7TRACKS

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2018 sous le numéro de dépôt 93652



20180936522017

DATE DEPOT : 19/09/2018

N° DE DEPOT : 93652

N° GESTION : 2016B14906

N° SIREN : 821122223

DENOMINATION : 7TRACKS

ADRESSE : 14 rue Charles V 75004 Paris

MILLESIME : 2017

**7TRACKS
SAS**

**Capital social : 3 000 euros
Siège social : 14, rue Charles V
75004 PARIS**

821 122 223 R.C.S Paris

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

26 SEP. 2016

Sous le N° :

936 SP

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES**

L'an deux mil dix-huit, le 28 juin à dix heures, au siège social,

Les actionnaires de la Société se sont réunis sur la convocation orale du Président.

L'assemblée est présidée par M. Bernard FOCONE, Président et actionnaire.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents, représentant la totalité du capital social.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- Le rapport du Président ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
- Approbation des comptes et rapports.
- Quitus au Président.
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Etat des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Puis la lecture est donnée du rapport du Président.

DF *AB*

Enfin le Président déclare la discussion ouverte, personne ne demandant plus la parole, celui-ci met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice de 22 142 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate, conformément à l'article 223 *quater* du code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 dudit code au cours de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale prend acte également, conformément à l'article 243 *bis* du code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Président pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22 142 euros de la façon suivante :

- 22 142 euros au report à nouveau, dont le nouveau solde créditeur s'élèvera à 40 666 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires prend acte de l'absence de convention susceptible de tomber sous le coup de l'article L.227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

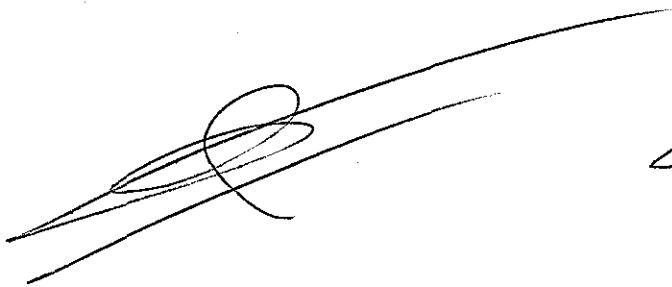
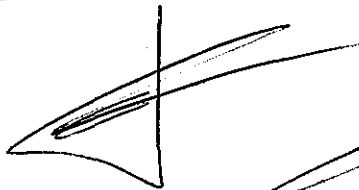
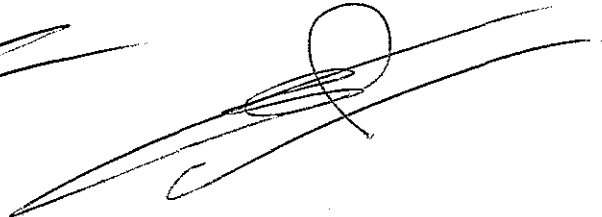
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires

Fait à Paris, le 28 juin 2018

Le Président
B. FOCONE

Les Actionnaires
P. FOCONE B. FOCONE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.A handwritten signature in black ink, featuring a vertical line and a horizontal stroke.A handwritten signature in black ink, with a large circular loop and a long horizontal stroke.

**7TRACKS
SAS**

**Capital social : 3 000 euros
Siège social : 14, rue Charles V
75004 PARIS**

821 122 223 R.C.S Paris

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/17**

Le soussigné, Monsieur Bernard FOCONE, président et actionnaire de la société « 7TRACKS » société par actions simplifiée, au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 14, rue Charles V PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 821 122 223, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/17 établi le présent rapport de gestion :

**ACTIVITE DE LA SOCIETE – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET
DES RESULTATS DE L'EXERCICE**

L'exercice clos le 31 décembre 2017 est le deuxième exercice social.

Au cours de cet exercice, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 25 915 euros.
Après comptabilisation de 3 548 euros d'autres produits, le total des produits d'exploitation est de 29 463 euros.

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 3 414 euros.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- 2 673 euros d'autres charges externes,
- 76 d'impôts et taxes,
- 665 euros de dotations aux amortissements.

Le résultat d'exploitation est donc bénéficiaire à hauteur de 26 049 euros.

Après paiement d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 3 907 euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est un bénéfice de 22 142 euros.

PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2018

Nous espérons que l'exercice 2018 offrira de meilleurs résultats et que le chiffre d'affaire augmentera.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice d'un montant de 22 142 euros, qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- 22 142 euros au report à nouveau dont le solde créditeur s'élèvera à 40 666 euros.

DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément à l'article 243bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

DEPENSES SOMPTUAIRES

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39.4 du code général des impôts.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

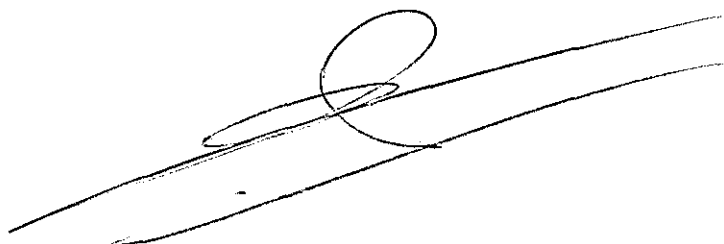
Il est rappelé qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'est venue à la connaissance de la présidence.

ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de notre société ont été établis selon les formes et les méthodes en vigueur.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

Le Président
B. FOCONE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

**7TRACKS
SAS**

**Capital social : 3 000 euros
Siège social : 14, rue Charles V
75004 PARIS**

821 122 223 R.C.S Paris

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice d'un montant de 22 142 euros, qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- 22 142 euros au report à nouveau dont le solde créditeur s'élèvera à 40 666 euros.

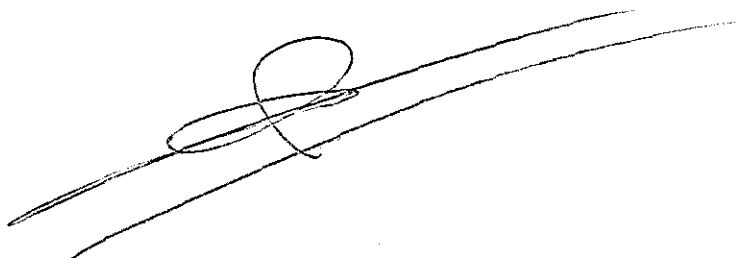
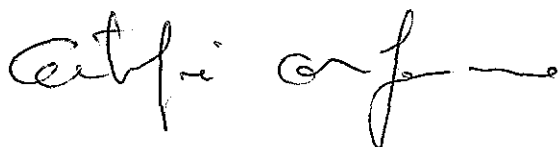
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 28 JUIN 2018**

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22 142 euros de la façon suivante :

- 22 142 euros au report à nouveau, dont le nouveau solde créditeur s'élèvera à 40 666 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Désignation de l'entreprise 7TRACKS SAS Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 14 RUE CHARLES V 75004 PARIS

Numéro SIRET * 8 2 1 1 2 2 2 2 3 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 7

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilitisations corporelles *		028	030	1 825	1 829
Immobilitisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048	1 825	1 829
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	24 000	3 000
	Autres * (3)	072	074	684	329
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	32 272	38 552
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098	56 956	41 880
Total général (I+II)		110	112	58 781	43 710
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120		3 000	3 000
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		300	
Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			
Report à nouveau		134		18 524	
Résultat de l'exercice		136		22 142	18 824
Provisions réglementées		140			
Total I		142		43 965	21 824
Provisions pour risques et charges		154			
Emprunts et dettes assimilées		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		5 836	7 500
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		888	888
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	185	8 092	10 998
Produits constatés d'avance		174			2 500
Total III		176		14 816	21 886
Total général (I + II + III)		180		58 781	43 710
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197			
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			660
(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire article 302 Septies A bas du Code Général des Impôts		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le										Néant														
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 1 7 1										13 1 1 2 2 0 1 6 1																								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210																																	
	Production vendue	biens	intra communautaires	215	214																																	
		services *		217	218										25 915										27 500													
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																																	
	Production immobilisée *				224																																	
	Subventions d'exploitation reçues				226																																	
	Autres produits				230										3 548																							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232										29 463										27 500													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234																																	
	Variation de stock (marchandises) *				236																																	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238																																	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240																																	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242										2 673										4 460													
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	76										244										76													
	Rémunérations du personnel *				250																																	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252																																	
	Dotations aux amortissements *				254										665										46													
	Dotations aux provisions				256																																	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259											262										0													
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																					0													
	Total des charges d'exploitation (II)				264										3 414										4 506													
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270										26 049										22 994													
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III) 280																																	
	Produits exceptionnels				(IV) 290																																	
	Charges financières				(V) 294																																	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347											300																							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																																		
Impôts sur les bénéfices *				(VII) 306										3 907										4 170														
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310										22 142										18 824														
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312										22 142										314													
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316																																	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318																																	
	Provisions non déductibles *				322																																	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324										3 907																							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*										248											330												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)										249											251													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998																																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999																																	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997																							
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. septies)	986			Zone franche urbaine (44. octies et octies A)										987											Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		138									
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981			Jeune entreprise innovante (44. septies A)										989											Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. septies)		990										
Divers (44. quinquies)		345			Investissements outre-mer										344											Crédance due au report en arrière du déficit		346										
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655																																			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352										26 049										354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356																																		
	Déficits antérieurs reportables : *			360																																		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370										26 049										372				

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : 7TRACKS SASNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 875	472	660	474		476	2 536	2 536	
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490	1 875	492	660	494		496	2 536	2 536	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 6	562	6 6 5	564		566	7 1 1
TOTAL		570	4 6	572	6 6 5	574		576	7 1 1

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme						
										19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations			590		583		594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)												591				
TOTAL									596		585		597		599	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Fonctionnaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

7TRACKS SAS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	683
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	546
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 7TRACKS SAS				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois	
				1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL I				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence		024		160	
Date de cessation					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 2 1 1 2 2 2 2 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 7TRACKS SAS

ADRESSE (voie) 14 RUE CHARLES V CO/ABC LIV

CODE POSTAL 75004 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

8 2 1 1 2 2 2 2 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

7TRACKS SAS

ADRESSE (voie)

14 RUE CHARLES V

CO/ABC LIV

CODE POSTAL

75004

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FIDUCIAIRE ARTES

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 7	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	3 000		
10130000 Cap. souscrit appelé, versé	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE	300		300	
10610000 Réserve légale	300		300	
REPORT A NOUVEAU	18 524		18 524	
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	18 524		18 524	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	22 142	18 824	3 318	17.62
TOTAL I	43 965	21 824	22 141	101.46
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	5 836	7 500	1 664	22.19
41910001 AVANCE UNIVERSAL LP1 ADAM NAAS	5 836	7 500	1 664	22.19
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	888	888		
40100000 Fournisseurs	240	240		
40811000 FOURNISSEURS FNP	648	648		
AUTRES DETTES	8 092	10 998	2 906	26.42
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice	3 907	4 170	263	6.31
44551000 T.V.A. à décaisser		6 643	6 643	100.00
44587000 Taxes sur le chiffre d'affaire	4 000		4 000	
45517000 C/C PATRICE FOCONE	185	185		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		2 500	2 500	100.00
48700000 Produits constatés d'avance		2 500	2 500	100.00
TOTAL III	14 816	21 886	7 070	32.31
TOTAL GENERAL	58 781	43 710	15 071	34.48

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 7	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	25 915	27 500	1 585	5.76
70600000 Prestations de services	25 915	27 500	1 585	5.76
AUTRES PRODUITS	3 548		3 548	
75160000 Droit d'auteur et reproduction	3 548		3 548	
75800000 Prodt divers gestion courante	0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	29 463	27 500	1 963	7.14
AUTRES CHARGES EXTERNES	2 673	4 460	1 787	40.06
61300001 DOMICILIATION ABC LIV	468	154	314	203.86
62260000 Honoraires	1 100	3 900	2 800	71.79
62270000 Frais d'actes et contentieux	45	244	199	81.40
62500000 Déplacements,mission réception	647		647	
62700000 Services bancaires et assimilé	412	161	251	155.39
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	76		76	
63511000 CFE	76		76	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	665	46	619	NS
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	665	46	619	NS
AUTRES CHARGES	0	0	0	6.67
65800000 Chge diverse gestion courante	0	0	0	6.67
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 414	4 506	1 092	24.23
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	26 049	22 994	3 055	13.28
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 907	4 170	263	6.31
69500000 Impôts sur les bénéfices	3 907	4 170	263	6.31
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	22 142	18 824	3 318	17.62

Date 05/04/2018	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 100485 7TRACKS SAS 14 RUE CHARLES V CO/ABC LIV 75004 PARIS	Référence	Page 1
Collaborateur YO		Exercice 01/01/2017 31/12/2017	